48/3

B.P. 47
ASTRIDA
Ruanda

E. Reisch

Avimex

C.C. B.C.B. No 1193
C.C. P. Astrida Z 48
R.C. Usumbura No 3

FACTURE n° 4278/82

KIBUNGO
2117

Astrida, le 18 février 1961.

Mr Monsieur l'Administrateur Territorial B.E. Doit

pour vente et livraison de ce qui suit : Kibungu.

Unités	DESIGNATION	Prix Unitaire	Montant
	Suivant votre BON de COMMANDE n°		
250	Haches acier 3½ lbs.	62.40	
	soit:	FRS.	15.600.-
			Seco.

Vu pour vérification et imputation au budget 67
L'Administrateur de Territoire

Rendu Kigali.

Pour réception conforme 15/2/60
Maison 15/2/61 19 67
KIBUNGO 29/3
L'Administrateur de Territoire,
10 OCT. 1023

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:

QUINZE MILLE SIX CENTS FRANCS.-

payable par chèque ou en espèces ou par virement au crédit de mon compte courant n° 641193/01 à la Banque du Congo Belge à Usumbura.

AVIMEX

Pour acquit:
le 14.3.61.

E. Reisch.